



# Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 033-2023  
Type d'intervention : Motion  
Motion ayant valeur de directive : ☐  
N° d'affaire : 2023.RRGR.55

Déposée le : 06.03.2023

Motion de groupe : Non  
Motion de commission : Non  
Déposée par : Siegenthaler (Bern, PS) (porte-parole)  
Stotzer-Wyss (Büren an der Aare, PEV)  
Hilty Haller (Bern, Les Verts)  
Buri (Konolfingen, PVL)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Oui  
Urgence accordée : Non 09.03.2023

N° d'ACE : du  
Direction : Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration  
Classification : -  
Proposition du Conseil-exécutif : **Sélectionner**

## Rendre les loyers supportables : soutenir les familles par des subsides au logement

Le Conseil-exécutif est chargé de verser des subsides au logement aux familles du canton de Berne dont le loyer grève excessivement le budget afin de les soulager financièrement.

### Développement :

Le loyer pèse lourd dans le budget des familles. Or, la hausse des loyers se poursuit dans le canton de Berne. Qui plus est, la crise énergétique va renchérir les charges de la plupart des locataires cette année et probablement les années suivantes aussi. Il faut s'attendre en outre à une augmentation du taux hypothécaire de référence en 2023, qui fera ricochet sur les loyers.

Les personnes qui ne parviennent plus à payer leur loyer sont nombreuses. Les familles avec enfants sont particulièrement éprouvées, car elles ont besoin de logements plus grands et donc plus chers que les personnes seules ou les couples. Le logement est un facteur important pour le bien-être et le développement des enfants, comme le constate du reste le Rapport cantonal sur la politique familiale. Or, un déménagement n'est pas sans conséquences : souvent, les loyers plus abordables ne se trouvent pas à proximité et les enfants se retrouvent arrachés à leur environnement quotidien (école, jardin d'enfants, crèche, groupe de jeu).

Depuis les années 1990, le canton de Bâle-Ville verse des subsides au logement afin d'alléger la charge financière des familles. Les enseignements tirés de cette expérience montrent que ces subsides peuvent éviter aux familles de se retrouver dans des situations précaires. Une évaluation externe en souligne les effets bénéfiques : l'effet de seuil à la sortie de l'aide sociale baisse significativement et les familles sont moins dépendantes de celle-ci. En revanche, aucun

effet négatif n'a été constaté sur les prix du marché du logement. Enfin, les subsides renforcent la mixité sociale.

Dans le contexte actuel, où le renchérissement et l'augmentation du montant des primes d'assurance-maladie obèrent davantage encore le budget des familles, il est indispensable que le canton prenne rapidement des mesures. Les subsides au logement sont un instrument efficace et éprouvé pour délester le budget des familles de façon ciblée.

Justification de l'urgence : la situation économique s'aggrave et de nombreuses familles peinent à se loger. Les charges locatives augmentent fortement en raison de l'envolée des prix de l'énergie ; beaucoup de foyers auront du mal à régler le décompte annuel qu'ils recevront en milieu d'année. On peut s'attendre par ailleurs à une remontée du taux hypothécaire de référence, toujours en milieu d'année, avec pour conséquence des hausses de loyer. Le canton de Berne doit donc introduire aussi rapidement que possible des subsides au logement afin de soulager financièrement les familles du canton de Berne.

Destinataire

– Grand Conseil